



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écologie, développement et aménagement durables : structures administratives

Question écrite n° 12776

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la fusion des grandes directions du ministère qu'il a annoncée récemment. Si cette mesure n'est pas médiatique, comparée au Grenelle de l'environnement, elle n'en est pas moins délicate, et capitale. L'on parle aussi de la fusion des services de ces grandes directions, qui jusqu'à présent étaient plutôt cloisonnées. Il souhaiterait savoir comment, à efficacité constante, des directions aussi différentes que les transports, l'énergie, l'eau et le paysage peuvent continuer à coopérer, et si l'architecture générale du projet peut lui être indiquée.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12776

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7755

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)